



Chères Lançonnaises, Chers Lançonnaï,es,

Notre quotidien reste décousu, fragile, perturbé par cette crise Covid-19 qui n'en finit pas. Les mesures gouvernementales et préfectorales qui s'accordent à l'évolution sanitaire peuvent nous paraître parfois inappropriées ou excessives, nous nous devons de les appliquer.

L'espoir d'un retour à la normale pour la rentrée a été rapidement balayé ; de grands événements

programmés le mois dernier ont dû être annulés à leur tour, à notre grand dépit.

Dans les écoles, le protocole est appliqué strictement, et la commune veille scrupuleusement au bien-être et à la santé de vos enfants.

Les maîtres-mots restent donc : prudence et solidarité, et je vous remercie par avance de votre sagesse.

Les aménagements de l'entrée de ville nord se poursuivent. La première pierre du collège a été posée par la Présidente du Département Martine Vassal le 17 septembre. Un événement majeur pour notre commune, qui s'est déroulé à mon grand regret en petit comité pour respecter les mesures en vigueur, alors qu'il devait être une grande fête pour nous tous.

L'implantation du gymnase, de la plaine sportive, mais aussi du rond-point desservant ce secteur débute également : à cet effet, je remercie les automobilistes et usagers pour leur compréhension face aux désagréments occasionnés par cette opération.

Michel Mille,
Maire de Lançon-Provence



Editouriau

Caro Lançonèso, car Lançonès,

Nosto vido vidanto rèsto descourdura-do, feblo, destourbado pèr aquelo criso Covid-19 que noun s'acabo. Li mesuro governementalo e tambèn prefetouralo que s'acordon à l'evolucioun sanitàri podon nous parèisse de fes que i'a mau facho, vo bèn destestelado mai se devèn de lis entendre.

L'espèr d'uno revirado à la nourmalo pèr la rintrado es esta lèu escoubiha di grand evenimen prougrama lou mes passa soun esta cancela cadun à soun tour, à noste grand mourbin. Dins lis escolo, lou proutoucole es esta aplica e la coumuno viho escrupulou-samen au bèn èstre e à la santa de vòsti pichot. Li mèstre-mot restoun adounc : prudènci e soulidarita e vous gramaci de vosto sapiènci. Lis asegaduro de l'intrado nord de la vilo se persequisson. La proumièro pèiro d'ou collège

es estado pausado pèr la Presidento d'ou departamen Martino Vassal, lou 17 setèmbe. Un evenimen majour pèr nosto coumuno que s'es facho, e n'en siéu regretous, en pichot coumita pèr respeta maugrat lis auvèri li lei regnanto, enterin que devié estre uno grandò fèsto pèr nàutri t'outi.

L'emplantamen d'ou ginnasi de la plano espourtivo mai tambèn de la routoundo menant dins aquèu cantoun coumènço tambèn. Proufiche d'aquèu moumen pèr

gramacia lis autoumobilisto e lis usagié pèr si coumprenènço davans li desaveni oucasiouna pèr aquelo ouperacioun.

Miquèu Mille,
conse de Lançon-Provenço.

Tèste revira au prouvençau
pèr Miquèu Laurent de l'escolo de
prouvençau dis amis du vieux Lançon

Sommaire

- Vie municipale p.1 à 5
 - Actualités p.1 et 2
 - La rentrée p.3
 - Environnement p.4
 - Commémorations p.4
- Vie économique et sociale p.5
- Vie locale p.6 à 8
 - Fête Votive p.6
 - Sport p.6
 - Associations p.7
 - Agenda - Etat civil p.8



Retrouvez la vidéo de l'évènement sur notre YouTube
Mairie de Lançon-Provence

La première pierre

Martine Vassal, Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône et de Aix-Marseille-Provence Métropole, est venue procéder à la pose officielle de la 1ère pierre du futur collège le jeudi 17 septembre dernier.



M.le Maire accueille la présidente et sa conseillère



Premiers échanges

Accueillie par M. le Maire, Martine Vassal était entourée de quelques invités, en nombre réduit dans le respect des contraintes Covid-19: Valérie Guarino, Conseillère départementale déléguée aux collèges; Nicolas Isnard, Maire de Salon-de-Provence et Président du Conseil de territoire du Pays Salonais; Daniel Gagnon, Maire de Cornillon-Confoux; Olivier Guirou, Maire de La Fare-les-Oliviers; Didier Khelfa,

Maire de Saint-Chamas; Yves Vidal, Maire de Grans; Hélène Gente, Maire de Mallemort; Eric Condé, 1er Adjoint de Péliganne; Jean-Marie Verani, Conseiller départemental; Lionel Tardif, 1er Adjoint, ainsi que quelques élus de la commune; Rudy Ricciotti, architecte du collège; Gérard Sanchez, bénévole auprès du CMJ; les directrices des écoles communales; les Présidents CIQ et APE.



Une vue du chantier



L'architecte Rudy Ricciotti



Intervention de M.le Maire



Explication technique



Les prises de paroles respectives de l'architecte, du Maire et de la Présidente ont précédé la signature d'un parchemin, mis en capsule temporelle scellée dans la symbolique 1ère pierre.

Rudy Ricciotti, créateur du Mucem, a introduit la cérémonie : « C'est un projet pédagogique très engagé. Ce sera un ouvrage très linéaire, très

intégré, dans l'horizontalité, avec une grande surface de circulation. Il s'éloigne des nuisances, se met à l'aise dans un site généreux.

Il sublimerà les valeurs du travail par sa minéralité : pierre, béton, verre. Il faut que les enfants se reconnaissent dans un territoire qui fait sens ».



Intervention de Martine Vassal

Martine Vassal, qui concluait les discours, a fait part de sa fierté et appuyé les dires de M. le Maire : « *J'ai jugé cette opération indispensable, l'évolution du bassin salonnais ayant mis en évidence les besoins sur Lançon, avec ses 600 élèves répartis dans les communes voisines* ». Elle a dénoncé la lenteur des études et consultations, désireuse de convaincre le gouvernement et les ministres de réduire les délais : « *Je propose que les commissions d'appels d'offres soient dirigées par un magistrat, solution qui apporterait rapidité et efficacité* ».

Enfin, elle explique la raison de son choix de collège d'excellence, qui fait partie des actions décidées pour l'avenir des enfants dans son Plan Charlemagne lancé en 2017 : « *Nos enfants sont ce que nous avons de plus cher, ce temps collège est une période charnière pour eux, nous devons leur donner le meilleur* ». Elle a terminé par sa devise : « *Je dis ce que je fais, je fais ce que je dis* ».



La première pierre

Michel Mille, avec émotion, a retracé la longue bataille qu'il a fallu livrer pour voir aboutir ce dossier, repris en 2015 par Martine Vassal, qui constatait alors que rien n'avait été programmé : « *Une très longue histoire va trouver son épilogue ; la loi de décentralisation avait eu pour conséquence le retour aux oubliettes de notre collège* ».

L'espoir déçu de plusieurs générations est aujourd'hui consolé par la joie de savoir que les prochaines y feront enfin leur scolarité, grâce

à la persévérance de toute l'équipe municipale et au soutien indéfectible de la Présidente, qui a mis tout en œuvre pour faire aboutir ce projet, et que je remercie infiniment. C'est une bouffée d'air pour le village !

Mon plaisir est toutefois entaché des circonstances qui nous obligent à célébrer cet événement presque en catimini, alors que nous aurions dû avoir une grande fête populaire, tant était attendu ce moment par toute une communauté ... ».



Signature d'un parchemin

Madame la Présidente et Monsieur le Maire ont alors co-signé le parchemin témoin du jour, qui a été scellé. Cette capsule temporelle a été cimentée dans la première pierre symbolique du collège, pierre qui fera partie intégrante de la construction définitive.



Scellement de la capsule temporelle



Prototype de façades et corniches



Réunion de chantier



Construire un nouvel avenir



Collège, vue côté cour

Les élections au SMED 13

La commune de Lançon a accueilli les maires du département, le 23 septembre dernier, pour l'élection du Président du Syndicat Mixte d'Énergie du Département des Bouches-du-Rhône.

Ce poste, tenu jusqu'alors par l'ex-premier magistrat de La Barben, Christophe Amalric, était vacant suite aux dernières municipales de mars 2020.

Les élections ont été dirigées par Georges Rosso (Le Rove), doyen des maires du département.

C'est Didier Khelfa, Maire de Saint-Chamas, élu par l'assemblée, qui est désormais à la présidence du SMED 13.

Les missions de ce syndicat sont essentielles pour nos communes ; en voici quelques exemples :

- Organisation de la distribution publique d'énergie électrique sur le territoire des 118 communes (excepté Marseille) ;
- Organisation de la distribution publique d'énergie gaz ;
- Accompagnement en matière d'audits du patrimoine d'éclairage public ;
- Intervention pour l'enfouissement des réseaux ;
- Veille et contrôle du développement et de la modernisation des réseaux électriques.



Georges Rosso, président de séance



Une vue de l'assistance



Libre Expression

Chères Lançonaises et chers Lançonnais

La crise sanitaire et économique liée au coronavirus que nous traversons est sans précédent. Elle provoque beaucoup d'inquiétude chez chacun et lamine notre moral.

Nous tenons à vous témoigner notre solidarité et sachez que vous pouvez compter sur le collectif Aller Lançon pour vous aider. Un point de contact d'informations vous sera communiqué prochainement. Prenez soin de vous.

Le collectif Aller Lançon

La rentrée : une vie sociale retrouvée

... CELLE DES ENFANTS

1 113 élèves ont fait leur rentrée le mardi 1er septembre, au sein des 6 écoles communales. Le contexte impose le respect des mesures sanitaires conformément au dernier protocole sanitaire Education Nationale transmis le 27 août.

La commune bénéficie de 45 classes et d'un dispositif ULIS sur l'école Marie Mauron, soit 46 enseignants. Le nombre de classes reste stable cette année en comparaison de l'année scolaire 2019-2020.

Les effectifs par établissement : Les Baïsses : 104 ; Sibourg : 113 ; Lei Cigaloun : 139 ; Marie Mauron : 231 ; Moulin de Laure : 208 ; Les Pinèdes : 318

Etude : La mise en place de l'étude pour les élèves en classes élémentaires après les vacances de la Toussaint est en cours de réflexion avec le corps enseignant.

Les parents seront informés des modalités d'inscription par l'intermédiaire des écoles.

Transports scolaires : au 1er septembre, 802 abonnements ont été délivrés aux collégiens et lycéens de la commune, donnant droit au déplacement sur le territoire transport scolaire métropolitain.

NB : pour le bien de tous, il est demandé aux parents d'être vigilants avec leurs enfants et de ne pas les envoyer à l'école en cas de symptômes.



Echanges élus/enseignants

... DES ENCADRANTS

Les crèches de Lançon-Provence lauréates de l'appel à projet petite enfance CAF/CD13 2020.

Les équipes de direction du Service Petite Enfance, évoluant sans cesse dans une démarche d'amélioration, ont répondu avec application à l'appel à projet « Notre ambition: Ils jouent tous ensemble ! » lancé conjointement par la CAF et le CD13.

Ces organismes ont retenu ce projet de qualité, et attribué des financements aux crèches de Lançon-Provence. Le dossier défendu par la municipalité et son Ajointe à la Petite Enfance, à L'Enfance Jeunesse et au Handicap, a permis le déploiement de deux formations des agents municipaux à destination des enfants.

Fin août, les professionnelles ont pu participer à une formation « L'approche Snoezelen »: stimulation multi-sensorielle dans une ambiance sécurisante.

Ces nouvelles connaissances permettront aux professionnelles de proposer un lâcher prise propice à la détente et à la sécurité, condition essentielle à une relation de confiance d'accompagnement de tous les enfants.

Courant octobre débutera une formation à la communication gestuelle (bébé signe). Le signe relié à la communication verbale bienveillante vient en plus pour soutenir les enfants n'ayant pas encore acquis le langage pour exprimer leurs émotions et/ou leurs besoins.

Ces deux temps de formation vont venir garnir la boîte à outils des compétences des agents pour accompagner prioritairement les enfants en situation de handicap et qui profitera à tous !



Stimulation multi-sensorielle

... DE LA MÉDIATHÈQUE

Le 7 septembre, les horaires sont revenus à la normale. Pour rappel, de septembre à juin, la médiathèque ouvre : le mardi de 15h à 19h ; le mercredi de 14h à 19h ; le vendredi de 15h à 19h ; le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Il y a du nouveau concernant le prêt : le nombre de livres, CD et revues empruntés devient illimité, et ce pour une durée de 4 semaines.

Quant aux DVD, les modalités d'emprunt restent les mêmes : 2 pour une semaine.

Ce dernier semestre, notre programmation culturelle vous amènera de la philosophie aux années folles, en passant par l'œuvre d'Emile Zola, l'odyssée du bateleur, sans oublier bien d'autres rendez-vous.

Retrouvez tous nos événements dans le « Culture Com » disponible à la médiathèque et téléchargeable sur le site Internet de la Mairie :

www.lancon-provence.fr

Les règles sanitaires sont inchangées, nous vous remercions de bien veiller à les respecter.



La rentrée aux Pinèdes

Conseil Municipal Junior : l'heure du bilan

Les jeunes élus du CMJ 2019/2020 ont été conviés, le 25 août, sur le parvis de la mairie, à un pot de fin de mandat, en présence de M. le Maire et de nombreux élus, du Député Jean-Marc Zulesi, du représentant de la Réserve Communale de Sécurité Civile Richard Vervisch.



Photo souvenir

L'enfouissement d'une capsule temporelle, contenant des documents écrits par les jeunes élus afin de retranscrire les événements de cette année très particulière, a été effectué devant la mairie. Elle sera déterrée, par le même groupe, à la fin de leur scolarité au collège. Un sympathique et convivial pot a clôturé cette soirée de retrouvailles.



Réception du CMJ

M. le Maire a fait un bilan de l'année écoulée: participation au forum sur l'Europe au Conseil Départemental, à la cérémonie du 11 novembre, aux vœux à la population et aux forces de sécurité, à une rencontre avec le CMJ de La Fare, aux réunions de votes des projets. L'épidémie Covid 19 a interrompu ce bel élan au grand regret de tous.

M. le Député les a félicités pour leur engagement citoyen en leur remettant une lettre nominative à en-tête de l'Assemblée Nationale. Une pochette contenant plusieurs présents, offerte par la mairie et le CCFF, leur a été remise.



Capsule temporelle du CMJ

Bacheliers avec mention



Malgré l'absence de réception, pour les raisons que l'on connaît, les trois élèves qui ont obtenu leur baccalauréat avec mention « très bien » cette année ont pu se faire inscrire en

mairie et ont reçu les félicitations de l'équipe municipale. Sarah Khakfallah, Léo Thiery et Alexi Saccoman ont été récompensés d'une pochette cadeau.

Réseaux d'eau potable et d'eaux usées

Travaux d'extension : chemin des Suilles et allée des Combes

La Métropole Aix-Marseille-Provence territoire du pays Salonais, en collaboration avec la ville de Lançon-Provence, réalise depuis le 31 août des travaux d'extension des réseaux d'eau potable et d'eaux usées.

Prévue pour une durée de six mois, cette opération assurée par l'entreprise Calvin Frères est réalisée sur une partie du chemin des Suilles sur 270 mètres environ et une partie de l'allée des Combes sur 430 mètres environs.

Les riverains concernés sont avisés par boîtier. Ces travaux entraînent une révision de la réglementation de la circulation sur ces voies. Conscients de la gêne occasionnée, nous vous recommandons la plus grande prudence aux abords des zones de chantier et vous remercions par avance de votre compréhension.

A la suite de ces travaux sera entamée la réfection de la chaussée.

SOS Planète

L'association SOS Détritus menée par son Président Raouf Ouassaelbel et les communes de Lançon, La Fare et Eyguières se sont associées le 19 septembre dernier, afin de réaliser une opération citoyenne de ramassage de débris.

Dans le cadre de la journée mondiale de

nettoyage de la planète, ils ont opéré aux abords des espaces naturels qui longent la RD 113.

Ainsi, une vingtaine de bénévoles ont ramassé 300 kg de débris, principalement des cartons et bouteilles plastique. Jean-Louis Donadio, élu à l'environnement, remercie chaleureusement ces personnes engagées.



Des bénévoles impliqués

Bonne conduite

Par définition, les trottoirs sont des espaces publics destinés aux déambulations des piétons. Dans le respect de leur sécurité, les véhicules n'y sont aucunement autorisés.

Pour autant, il convient de respecter en agglomération les règles de stationnement et d'arrêt momentané conformément au Code de la Route.

> Tout arrêt ou stationnement contraire aux dispositions de l'article R 417-1 (extrait) est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe, soit 35 € (si paiement au-delà de 45 jours majorée 75 €).

> Tout arrêt ou stationnement très gênant pour la circulation publique prévu par l'article R 417-11 (extrait) est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe, soit 135 € (si paiement au-delà de 45 jours majorée 375 €).

En vous garantissant sur la chaussée comme prévu par la loi, vous participez activement au ralentissement de la vitesse et vous rendez la vie plus facile aux piétons.



Devant ma porte

La municipalité tient à rappeler qu'il revient aux particuliers de tailler régulièrement arbres, haies et plantations de toutes sortes qui débordent de leur propriété.

Ceci afin de ne pas empiéter sur la voie publique et gêner la circulation des piétons, voire la visibilité des véhicules.

Cette action est valable également pour les éléments tombés au sol (branches, feuilles mouillées, fruits mûrs ...) qui sont un autre



danger potentiel pour les passants, tout comme le sont les stationnements sauvages de véhicules, qui génèrent parfois un sur-danger en obligeant les piétons à descendre sur la chaussée.

Hommage aux Harkis

Le 25 septembre dernier, la commune a rendu hommage à la communauté Harkie, dans le cadre de la journée nationale instituée ; une cérémonie solennelle dédiée aux anciens harkis et autres membres des formations supplétives qui ont combattu pour la France au cours de la guerre d'Algérie.

« De 1954 à 1962, cette guerre est l'histoire d'une déchirure : bouleversant les repères, tirant les opinions, divisant les familles des deux côtés de la Méditerranée.

Les harkis avaient fait le choix de la France et avaient rejoint l'armée française. Ils étaient, pour la majorité, des civils, armés par la France, avec pour missions d'assurer la sécurité des villages et de points stratégiques. Ces membres des formations supplétives participaient également à des opérations militaires aux côtés de l'armée

française. Parmi eux, il y avait quelques femmes auxquelles nous pensons aussi aujourd'hui. Toutes et tous ont servi la France avec loyauté, courage et abnégation... »

Extrait du message officiel de Geneviève Darrieussecq, Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, lu par M. le Maire.

Cette cérémonie s'est tenue à huis clos, en application des dernières directives préfectorales liées au Covid-19.

Une cérémonie à huis clos



Fête de la Libération



Instant solennel

La commune a commémoré le 76ème anniversaire de la libération de son territoire, le 22 août dernier.

M. le Maire, les élus et leurs invités, parmi lesquels M. le Député Zulesi et les présidents des associations patriotiques lançonaises, ont procédé au protocole cérémoniel habituel.

Malgré l'absence de la Capitaine Monika Stoy, du survol du Noratlas, la célébration a pris son air de fête grâce au défilé de véhicules d'époque et de figurants en tenue de l'association Military Dragoon Group 13.



Antoine Bereder, vétéran de l'opération Dragoon



L'association MDG13



Urbanisme : taxe d'aménagement

La taxe d'aménagement est une taxe due en France pour toute construction de maison individuelle ou lors d'un agrandissement (abri de jardin, piscine, etc...).

Son calcul est fait par les services des impôts après dépôt des documents officiels en Mairie et porte sur 12 points (superficie de la construction, places de parking, etc).

Son montant est composé de trois parts : communale (ou intercommunale), départementale et régionale (cette dernière uniquement en Région Ile de France).

Chaque entité territoriale est libre de fixer son taux, ce qui veut dire que celui-ci varie d'une commune à une autre.

Son montant peut être de plusieurs milliers d'euros. Elle est payable en une ou deux échéances, dans un délai de 12 ou 24 mois, en fonction de son montant à compter de la date de délivrance de l'autorisation d'urbanisme (PC ou déclaration préalable).

Vous pouvez calculer simplement cet impôt en vous connectant sur le site internet www.tax-aménagement.fr, et bénéficier d'une attestation de calcul à utiliser dans votre plan de financement.



Vie Economique & Sociale

Le service attractivité vous accompagne

Entreprises et commerces lançonnais : Vous recrutez ?

Vous emménagez, déménagez ? vos coordonnées ont changé ?

Faites-le savoir en venant nous rencontrer à l'Espace Marcel Pagnol, rue des Alpilles ou contactez-nous :

- par téléphone : 06 72 07 44 63

- par courriel :

attractivite@lancon-provence.fr

Accueil et renseignements du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30



En lien avec les commerces et entreprises

Votre actu commerces

Changement de propriétaire :

« Chez Charles et Robert » boulangerie pâtisserie rue Carnot (pain, portions de pizzas et gâteaux mais aussi farine, lait, œufs bio et miel) ouverte les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 7h à 12h30 et de 16h à 19h30 ; les samedi, dimanche et jours fériés de 7h à 12h30 ; fermée le jeudi.



Nos autres boulangeries lançonnaises :

- Bo', 13 boulevard Victor Hugo et 53, avenue des Oliviers au Val de Sibourg
- La Fournée Lançonnaise, 2 boulevard Victor Hugo
- Le Fournil de Lançon 2236 RD 113
- Marie Blachère Boulangerie Sandwicherie Tarterie, RD 113, quartier des Ferrages
- Paul, Autoroute A7 – Aire de Lançon-Provence

Ouverture

Prochainement, ouverture de l'agence immobilière Pelimmo, boulevard Victor Hugo, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h ; 04 42 47 00 28

Retrouvez votre agence sur : <https://www.facebook.com/pelimmo/posts/3053866857966491:0>



Autre agence immobilière lançonnaise :

- Citi, 219 allée des Combes, P.A. des Sardenas 04 90 45 74 80

Info recrutement

Info recrutement Armée de l'Air et de l'Espace : tous les mercredis (à Salon, Aix ou Istres) sur rendez-vous uniquement : Cirfa 04 13 59 47 72 ; cirfa-air-marseille.sec.fct@intradef.gouv.fr



Infos CCAS : Droits sociaux

Prolongement du versement des prestations en lien avec le handicap

L'ordonnance du 25 mars 2020 relative à l'état d'urgence sanitaire Covid-19 prévoit que les bénéficiaires de l'AAH (Allocation aux Adultes Handicapés), l'AEEH (Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé), la PCH (Prestation de Compensation du Handicap)

dont les versements se terminent entre le 12 mars et le 31 juillet 2020 sont automatiquement renouvelés pour 3 mois. Cela concerne aussi les versements qui se sont terminés avant le 12 mars mais qui n'ont pas encore été renouvelés à cette date.



Marchés

Votre marché producteurs, de saisonnier, devient annuel.

En effet, c'est tous les samedis matin, de janvier à décembre, que vous avez désormais rendez-vous, de 9h à 12h place du Champ de Mars, avec les producteurs. Ils vous proposent leurs bons produits locaux : viande, légumes bio, poulets rôtis et œufs...

Le mardi matin, vous retrouvez également

vos marchés hebdomadaires sur la place, où vous attendent de nombreux éventaires et une grande variété de produits.

Pour tout renseignement contactez le service attractivité au 04 13 29 02 00 / 06 72 07 44 63 et attractivite@lancon-provence.fr.



Fête votive de la Saint-Symphorien

Elle a pu être maintenue grâce à une revisite de son organisation, des mesures spéciales Covid prises par les services municipaux dans le respect des règles sanitaires en vigueur (distanciation, port du masque).

En préambule, un feu d'artifice de belle qualité tiré du château a attiré beaucoup de monde ; il a été rendu possible grâce à la fermeture de plusieurs voies de circulation. Le ciel lançonnois illuminé de magnifiques gerbes d'étincelles a enchanté petits et grands.

La fête foraine, dont les manèges et attractions s'étaient jusqu'au parking de l'Espace Marcel Pagnol, a connu une belle fréquentation.

La journée taurine a été animée par les manades 'Sophie Brugeas' et 'Les Alpilles', et la formation musicale 'Peña sunrise'. Elle a débuté par l'Abrivado des enfants, avec "Marguerite et Ulysse", et s'est poursuivie avec le festival d'Abrivado. Merci à l'association Lançon Taurin pour leur prestation.

A La Coudoulette, le concours de ball trap tiré en 15 plateaux a été remporté par Gérard Tavasso, qui s'est vu remettre le challenge et un bon d'une valeur de 90 € offert par l'ACCL (chasse).

Le concours de boules quant à lui, rendez-vous incontournable, regroupe pendant cinq jours pétanque choisie, jeu provençal ou encore tournoi Bobinius pour les enfants.

Il clôture ces festivités par le challenge du Maire.

Bravo à Jean-Paul Michel, Mickaël Hamiache et Christian Mercadal qui en sont les gagnants. Et merci à Lucas Minetti, Président de la Boule Lançonnoise, et à ses bénévoles.



Manèges



Journée taurine



Abrivado des enfants

Course cycliste des As en Provence

La deuxième étape des 4 jours des As a été courue le 4 septembre sur notre commune en souvenir de Philippe Peugnet, jeune champion de France espoir lançonnois (1985) décédé quelques années plus tard lors d'un entraînement, en présence de sa famille.

Elle a été remportée par Marc Brustenga Masague, coureur espagnol de la team VC La Pomme Marseille.

Pour les passionnés de sport cycliste, voici le classement général de cette course :

1er - Lucas Papillon (Etupes) a parcouru les 578,4 km en 13h13'38"

2e - Théo Degache (Vaulx en Velin)

3e - Romain Chan Tsin (Bricquebec)



Le gagnant de l'étape



Le départ approche



Podium des champions

Café des Voisins

Organisé par le Comité d'Intérêt de Quartier (CIQ Sibourg), le dimanche 30 août, la 7ème édition du Café des Voisins ouvrait la rentrée associative au Val de Sibourg.



Voisins Sibourgeois

Dans une ambiance chaleureuse, malgré les contraintes sanitaires, huit associations ont répondu à l'invitation et proposé au public une grande variété d'activités : bien-être, danse, football, jeux éducatifs, loisirs créatifs, véhicules de collection, zumba fitness.

M. le Maire et ses adjoints Christine Mortellier et Jean-Louis Donadio ont pu partager avec les participants cette matinée conviviale autour d'un petit déjeuner gourmand offert par le CIQ en partenariat avec la boulangerie du quartier.



Yoga : découvrir - approfondir...

Venez faire silence le temps d'un cours de Yoga, pour pratiquer, ressentir, prendre conscience

L'association « Surya » vous propose des cours dans un espace de pratique en sécurité par le respect d'un protocole sanitaire (9 personnes maximum par cours, distanciation de 2m etc.) et au calme dans le centre-ville (2 rue Hoche, ancienne chapelle des Pénitents Blancs). Tous les cours sont aussi disponibles en ligne pour permettre une pratique guidée en direct chez vous, sans déplacement.

Le Yoga est une discipline ancestrale travaillant sur le corps physique et la respiration pour favoriser un mieux-être quotidien et un équilibre émotionnel. Il est un outil passionnant pour assouplir, renforcer et détendre votre corps, agir sur votre mental

afin de vous permettre de vous épanouir dans votre vie !

Les horaires des cours :
 lundi : 9h/10h30 – 10h30/12h ; mercredi : 9h/10h30 – 18h30/20h ou 18h15/19h30 – 19h30/20h45 ; vendredi : 9h/10h30 – 10h30/12h ; samedi : 10h/11h30 ou 9h/10h30 – 10h30/12h
 Méditation : lundi, mercredi, vendredi (8h30/9h) et samedi 9h30/10h
 Au plus grand plaisir de vous rencontrer en Yoga !

Renseignements : 06 79 83 54 43
www.yogaprovence.over-blog.com

Envolée des Sens

Découvrez, chez Envolée des Sens, le concept Harmonie : une méthode naturelle permettant l'optimisation de vos propres ressources, dans le cadre d'un accompagnement holistique, énergétique et individualisé !

H (harmonie) ; **A** (accompagnement) ; **R** (ressources) ; **M** (méthode) ; **O** (optimisation) ; **N** (naturel) ; **I** (individualisé) ; **E** (énergie)

L'harmonie retrouvée entre votre corps et votre esprit, vous permettra de connaître un équilibre complet de votre personne. Le temps d'une séance de yoga, d'un soin de réflexologie crânio-indienne ou d'un soin énergétique (thaïlandais ou hawaïen), vivez une expérience sensorielle unique ! Un moment privilégié pour être à l'écoute de votre corps mais aussi de vos émotions !

Et, si celles-ci vous perturbent, profitez alors d'un bilan émotionnel personnalisé, établi avec vous. Ensuite, les Fleurs de Bach, selon la méthode naturelle du Dr Bach, vous seront proposées pour harmoniser vos émotions, en douceur et à votre rythme.

Envolée des Sens, c'est donc un « ailleurs » vous invitant à être en conscience de vous-même, dans l'ici et maintenant.

A noter sur inscription uniquement : cours de Hatha Yoga ; stages de Hatha Yoga (31 oct., 28 nov., 19 déc.) ; formations de réflexologie crânio-indienne (24 & 25 oct., 5 & 6 déc.).

Renseignements sur envoleedessens.net ou au 06 83 31 40 16



Exposition Galatée



Du lundi 9 au lundi 23 novembre - Médiathèque du Roulage - aux heures d'ouverture

L'atelier Galatée regroupe des artistes amateurs peignant à l'huile au couteau. Il organise à l'étage de la médiathèque une exposition d'œuvres originales ou d'inspirations. Celles-ci sont pour beaucoup le fruit du travail de toute une année malgré le confinement imposé pour les raisons sanitaires en vigueur.

Venez nombreux voir cette exposition de l'atelier. Vous y serez reçu par les adhérents de cette association qui seront à votre disposition tout au long de la durée de l'exposition.

Renseignements au 06 22 30 04 92

APE Village

L'Association de Parents d'Elèves Village est une association loi 1901. C'est une équipe sans étiquette politique composée de parents d'élèves bénévoles dynamiques, aux personnalités différentes, où chacun s'investit, en fonction de son temps, de ses envies et de ses compétences, pour le bien-être des enfants.

Sur l'année scolaire 2019-2020, nous avons eu 245 familles adhérentes et 55 parents représentants.

Montant versé aux écoles pour l'année 2019/2020 : 5 100 €

Cette somme est issue de l'ensemble des manifestations que nous organisons au sein des écoles ou du village (y compris la subvention municipale) et elle a permis de participer au financement de quelques projets, en cette année particulière, à hauteur de :

- 1 300 € pour l'école Leï Cigaloun (spectacle, trousse, carnaval & livres pour Noël)
- 1 300 € pour l'école Marie Mauron (sorties scolaires, calculatrices pour les CM2, livres pour Noël)

- 1 900 € pour le groupe scolaire Moulin de Laure (spectacle pour les maternelles, calculatrices pour les CM2 & livres pour Noël)

- 600 € pour le groupe scolaire des Pinèdes (calculatrices pour les CM2 & livres pour Noël)

A vos agendas :

- Vendredi 16 octobre : Boum d'Halloween, Espace Marcel Pagnol, de 16h30 à 19h (à confirmer)

- Dimanche 1er novembre : Bourse aux jouets et à la puériculture, Espace Marcel Pagnol (à confirmer)

Nous joindre : apevillage@gmail.com



Octobre rose

Tous unis par la même couleur : tel est le slogan de la 27ème campagne « Octobre Rose » qui se déroule du 1er au 31 octobre.

Reconnaisable par son mythique ruban rose, cette campagne annuelle permet de sensibiliser le grand public au dépistage du cancer du sein et récolter des fonds pour la recherche médicale et scientifique.

Sur la commune, plusieurs associations prévoient de se mobiliser pour participer à ce bel élan de solidarité.

C'est le cas de « jepousepourlerose.fr » qui, parmi 13 villes de France de sa sélection, a choisi Lançon pour organiser une journée ; celle-ci se déroulera à La Bastide des Calades (RD 19, hameau le Devenset), le 3 octobre.

Au programme : shootings photos, vente de tee-shirts, totebags, assiettes provençales à déguster, dons

D'autres événements sont en projet, qui verront le jour en fonction de l'actualité sanitaire du moment. Retrouvez-les sur nos agendas en ligne.



AECL Danse Modern'Jazz

L'association AECL (Association l'Ecrit des Corps Lançonais) Danse Modern'Jazz réitère une année de cours pour la session 2020/2021 !

Pour cette rentrée, si particulière, nous avons été présents au forum des associations le samedi 5 septembre et les cours ont débuté le lundi 7 septembre.

Marion respecte avec conscience professionnelle les demandes de sécurité sanitaire. Nous espérons malgré tout pouvoir honorer notre gala de Noël en faveur du Téléthon et notre gala de fin d'année.

Il est encore possible de vous inscrire en nous **contactant par mail : danse.aecl@gmail.com**





25^{ème} édition concours de peinture

Remise des prix : vendredi 9 octobre à 18h30
Médiathèque du Roulage

L'exposition des œuvres démarrée le 25 septembre, sur le thème « les années folles, voir et être vu », se poursuit jusqu'au 16 octobre.

Concours régional amateur de desserts

Samedi 10 octobre,
Espace Marcel Pagnol

5^{ème} édition, sur le thème « les fruits ». Concours organisé par l'association Chic & Gourmand en partenariat avec la Mairie et l'Académie nationale de cuisine. Nombre de participants limité à 20.

Ouverture au public à 17h.
Remise des prix à partir de 18h



Les formes d'habiter entre ruralité et AMP Métropole

Mercredi 21 octobre à 18h30,
Médiathèque du Roulage

Conférence de Mathieu Hô Simonpoli, architecte ingénieur.

Il s'agira d'interroger le processus de métropolisation en cours autour d'Aix-Marseille-Provence Métropole. Celui-ci interroge les conditions de vie et d'habitabilité des territoires, notamment dans les secteurs éloignés des grands centres urbains.

Gratuit - tout public - [réservations](mailto:reservations@lancon-provence.fr) au 04 13 29 02 01



La photographie, une écriture avec la lumière

Exposition du 21 octobre au 4 novembre
vernissage mercredi 21 octobre à 20h,
Médiathèque du Roulage

Exposition d'Eric Chabaud, photographe passionné d'architecture.

L'artiste nous invite à suivre les formes et les couleurs que la lumière imprime tout au long de son exposition.

Entrée libre aux horaires d'ouverture
[renseignements](mailto:reservations@lancon-provence.fr) au 04 13 29 02 01



Rendez-vous philo

Samedi 3 octobre, 10h30
Médiathèque du Roulage
Contact : 04 90 42 98 30

Remise des prix concours de peinture

Vendredi 9 octobre, 18h30
Médiathèque du Roulage
Contact : 04 13 29 02 01

Concours régional amateur de desserts

Samedi 10 octobre, 17h
Espace Marcel Pagnol
Contact : hello@gourmicom.com

Collecte de sang

Lundi 12 octobre, 15h/19h30
Espace Marcel Pagnol
Contact : 06 87 23 65 03

Gala des ateliers théâtre

Mercredi 14 octobre, 18h30
Espace Marcel Pagnol
Contact : 06 75 01 14 78

Boum d'Halloween

Vendredi 16 octobre, 17h
Espace Marcel Pagnol
Contact : 06 63 89 16 60

Bal des sorcières

Samedi 17 octobre, 15h
Salle polyvalente Sibourg
Contact : 06 25 78 31 19

Conférence : les formes d'habiter ...

Mercredi 21 octobre, 18h30
Médiathèque du Roulage
Réservations : 04 13 29 02 01

Exposition : la photographie ...

Du 21 octobre au 4 novembre
Médiathèque du Roulage
Contact : 04 13 29 02 01

Master Class GR

Samedi 31 octobre, 8/19h
Gymnase Marcel Pagnol
Contact : 06 65 65 49 26

L'ensemble de la programmation est soumis à l'actualité liée au Covid-19, et annoncé sous réserve de modification/annulation en fonction des directives préfectorales du moment.

État-civil

Naissances

• Juan VESCIO-VERSINI	le 15 mars
• Gabriel GODART	le 27 mars
• Rafael GUIER	le 19 avril
• Jade ZAMBELLI	le 28 avril
• Mattéo SERRES	le 25 mai
• Camille MARTINEZ	le 3 juin
• Chloé LECOEUR	le 17 juin
• Vincente LAUSANNE	le 20 juin
• Romain BAUDOY	le 3 juillet
• Hugo BLAISE	le 12 juillet
• Hannah URBANSKI	le 16 juillet
• Antoine LORENTE	le 28 juillet
• Yori LUKUIKILU	le 3 août
• Giulia MONTENERO	le 6 août
• Lucas FAGNI	le 7 août
• Elia GIRARDET	le 14 août
• Andrea DUBIEZ	le 19 août
• Elliott SCALA	le 21 août
• Charlie BOITEUX	le 24 août
• Elena GANDOLA	le 4 septembre

Décès

• Martial MONTOYA-SANCHEZ (33ans)	le 9 juin
• Monique FLORET (76 ans)	le 12 juin
• Simone MERLIN (83 ans) épouse DUBOS	le 27 juin
• Anna LERDA (92 ans)	le 12 juillet
• Christian BOUCHET (72 ans)	le 13 juillet
• Valérie ANDRE (54 ans) épouse CORSE	le 17 juillet
• Francis GALLO (82 ans)	le 19 juillet
• Louis GIBERT (96 ans)	le 31 juillet
• Victor BEAUTOUR (85 ans)	le 31 juillet
• Johan PONS (24 ans)	le 14 août
• Aurora LOSADA (88 ans)	le 17 août
• Emmanuel MARTINASSO (97 ans)	le 19 août
• Lélia THALY (90 ans) épouse ORMUT	le 28 août
• Pierre CANALIS (89 ans)	le 29 août
• Jacques DEVIC (61 ans)	le 30 août
• Rachid DJERMOUNE (57 ans)	le 30 août
• Annie JOURDAS (88 ans)	le 30 août
• Manuel DA SILVA (70 ans)	le 8 septembre

Parrainages civils

• Paul LEDUC	le 22 août
• Emma AMOLINI	le 5 septembre

Pacs

• Lorène LHOST et Benjamin GORGOS	le 23 juin
• Sandy AUBERT et Cédric MONDEJAR	le 30 juin
• Marie-Charlotte RODRIGUEZ et Romain PANARISI	le 30 juin
• Anaïs CHEBANCE et Matthieu CANDELA	le 7 juillet
• Sabrina CLAMENS et Nicolas LEROUX	le 7 juillet

Mariages

• Stéphanie TREUILLARD et Frédéric MOUTON	le 27 juin
• Marie-Line PERETTI et Jean-Christophe KERAMBLOCK	le 18 juillet
• Amandine GAME et Nicolas LOPEZ	le 25 juillet
• Aurélie DE TOMASI et Vincent PICCOLOMO	le 25 juillet
• Victoire BEROUDET et Richard SLONSKI	le 1 ^{er} août
• Elisabeth VOLATIER et Fabrice ALBA	le 1 ^{er} août
• Lorène HADOU et Sébastien PIERROT	le 22 août
• Hinde LAHJOUJI et Alexandre PICAVET	le 29 août
• Amandine HARMANT et Mickaël CHUIN	le 29 août
• Mélanie FERRE et Thomas AMOLINI	le 5 septembre
• Céline MICHENAUD et Yannick FARDELLA	le 12 septembre
• Christine BOURGIS et Jérôme MANCINELLI	le 12 septembre
• Constance DUMANT et Christophe CHEVALIER	le 18 septembre